

Baromètre 2023

État de santé
des salariés suivis
en Haute-Savoie



Sommaire

- 
- A close-up photograph of a woman worker in an industrial setting. She is wearing a red hard hat and clear safety glasses. Her gaze is directed upwards and to the right, towards a complex piece of machinery with vertical metal rods and blue components. She is wearing a dark blue work jacket over a red t-shirt. The background is blurred, showing industrial lights and structures.
- 1.0 Préambule 2
 - 2.0 Traitement des données personnelles 3
 - 3.0 Échantillon de l'étude 4
 - 4.0 Expositions déclarées par les employeurs, salariés et professionnels 5
 - 5.0 Concordance des déclarations 8
 - 6.0 Des secteurs poly-exposés 10
 - 7.0 Observation des problématiques de vécu au travail 11
perçues par les salariés
 - 8.0 Conclusion 19



1.0 Préambule

En nous basant sur l'observation des données collectées sur deux ans, soit du 1^{er} juin 2021 au 30 juin 2023, nous avons réalisé un baromètre territorial, à partir duquel un état des lieux de la santé au travail des salariés suivis a été fait. Cette démarche est essentielle pour mieux connaître la population suivie et adapter notre offre de services à ses besoins.

Ces données sont issues des informations saisies par les employeurs lors de leur déclaration annuelle, par les salariés lors de leur visite médicale et par nos professionnels de santé.

Ce document a pour but de donner une vue d'ensemble des différentes expositions aux risques saisies par les adhérents, leurs salariés et nos professionnels de santé. Pour donner lieu à une analyse plus complète, nous avons fait le choix d'explorer les informations sur le mode de vie et la perception du bien-être au travail des salariés.

2.0 Traitement des données personnelles

Conformément aux exigences réglementaires et dans le cadre de l'exercice de nos missions, nous pouvons recueillir les données personnelles et les données de santé des salariés, à des fins d'étude et d'analyse anonymisées.

Les données personnelles des salariés sont anonymisées. Les salariés et les adhérents sont informés de cette démarche de recueil de données et de l'objectif poursuivi dans nos salles d'attente et sur leur portail en ligne. Cette étude est diffusée à l'ensemble de nos adhérents ainsi qu'à nos partenaires institutionnels.



3.0 Échantillon de l'étude

Concernant l'échantillon, voici les caractéristiques :

- Les informations sur les salariés (âge, poste...) sont les informations au moment de la visite;
- Les informations reprises sont celles des visites d'embauche, périodique ou à la demande et où le salarié a répondu à au moins 20 questions du questionnaire de pré-visite¹;
- Si un salarié a réalisé plusieurs visites répondant aux conditions précédentes, alors la visite la plus récente est gardée.

Pour le baromètre, l'échantillon concerne **72% de nos salariés vus sur la période considérée** : soit 61 145 salariés, et 19 717 entreprises actives au moins 1 jour sur la période.

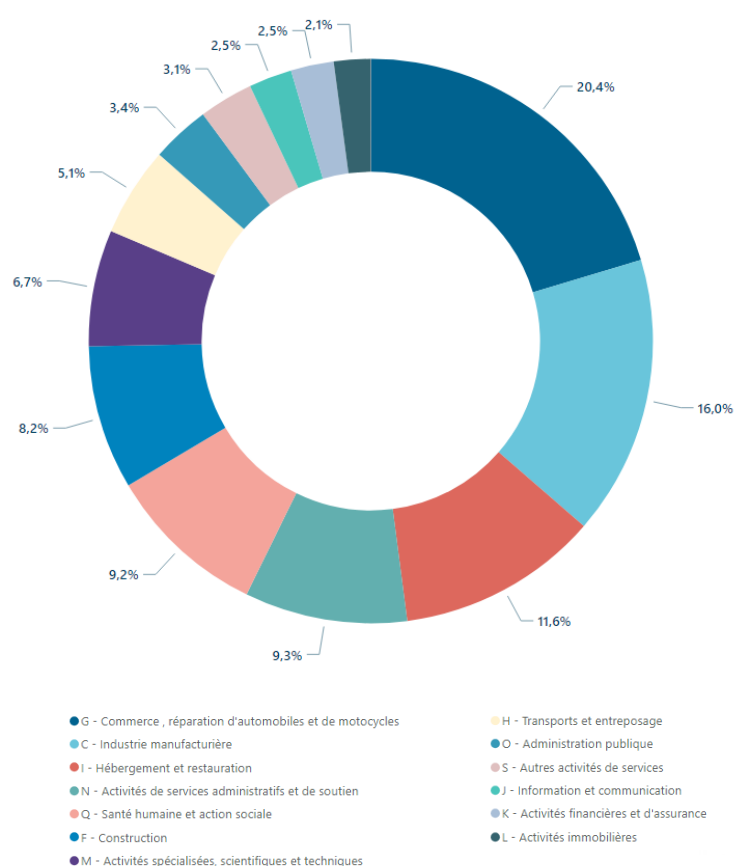
La répartition de l'échantillon par type de suivi en fonction des risques d'exposition est globalement similaire à celle d'AST74. On observe que 82% des salariés de l'échantillon déclarent être exposés à des risques.

L'échantillon est-il représentatif de la totalité de la population suivie par AST74 ?

On constate dans l'échantillon, par rapport à la totalité des salariés suivis par notre service, un peu plus de salariés provenant de l'industrie manufacturière et des activités de service administratif et de soutien et un peu moins provenant du secteur de la construction et des activités spécialisées scientifiques et techniques.

Les différences sont néanmoins non significatives, ce qui nous permet d'affirmer que l'échantillon est représentatif de la population globale.

Répartition par secteur des salariés dans l'échantillon étudié par code NAF



¹ Questionnaire de pré-visite : questionnaire renseigné par le salarié avant sa visite pour faire un état des lieux sur sa santé au travail

4.0 Expositions déclarées par les employeurs, salariés et professionnels

Le taux de déclaration des expositions est élevé et homogène pour les employeurs et les salariés (79 % et 82 % respectivement déclarent au moins 1 exposition). Les salariés et employeurs semblent avoir une bonne vision des risques inhérents à

leur activité. Néanmoins, on peut noter que leur perception diffère selon le profil du répondant : chacun relève les expositions qui lui semblent prévalentes selon son prisme d'observation.

4.1 La perception employeur

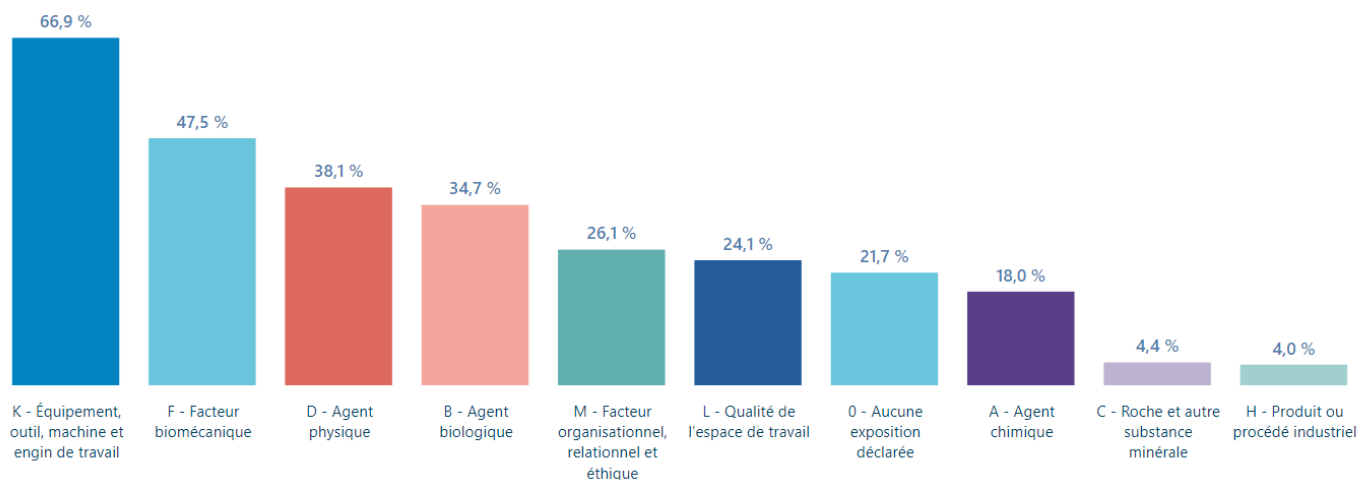
Pour les employeurs, déclarer les expositions sur leur portail adhérent lors de leur adhésion est une démarche essentielle dans la prévention des risques professionnels. C'est la première étape permettant la réalisation de l'évaluation des risques qui pourront être repris dans le Document Unique. Ces informations sont clés. Elles permettent au médecin d'avoir les données nécessaires à sa mission de surveillance de l'état de santé des salariés et de travailler avec nos équipes de préventeurs pour améliorer les conditions de travail.

On observe que les employeurs déclarent plus fréquemment des risques liés aux accidents, alors que les salariés déclarent plus fréquemment des expositions relatives à leur poste de travail (facteurs biomécaniques et facteurs physiques).

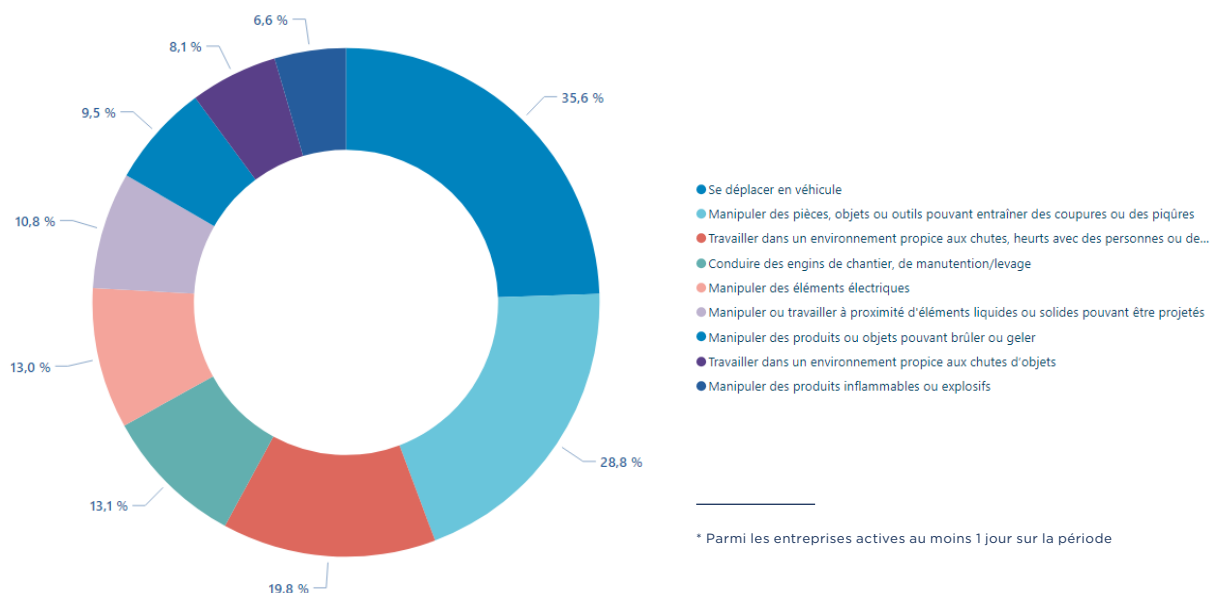
En effet, la classe de risque la plus déclarée pour les employeurs est *Équipement, outils, machines et engins de travail*, à 67 %, alors qu'elle est seulement à 33 % pour les salariés.

Concernant les risques d'accident, les principaux risques cités par les employeurs sont : *se déplacer en véhicule* (35,6 %), *manipuler des pièces, objets ou outils pouvant entraîner des coupures ou des piqûres* (28,8 %) et enfin, *travailler dans un environnement propice aux chutes, heurts avec des personnes ou des engins en mouvement* (19,8 %). Cela est cohérent avec les principaux secteurs d'appartenance des entreprises observées : 19 % de *Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles*, 15 % d'*Industrie manufacturière et construction*, et près de 28 % d'ouvriers sur la totalité des salariés suivis.

Expositions déclarées par les employeurs* par classe d'exposition



Pourcentage d'entreprises ayant déclaré une exposition pouvant générer un risque d'accident



* Parmi les entreprises actives au moins 1 jour sur la période

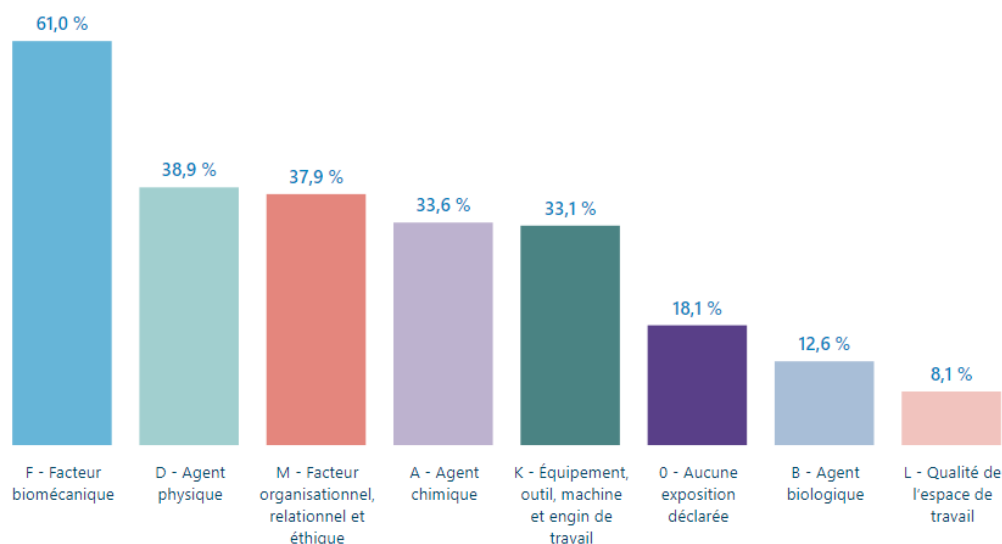
4.2 La perception salarié

On observe que les salariés sont plus sensibles aux facteurs biomécaniques. En effet, par situation de travail, ce sont les positions contraignantes qui sont principalement citées, avec 55 % de déclarations, contre 32 % seulement côté employeur.

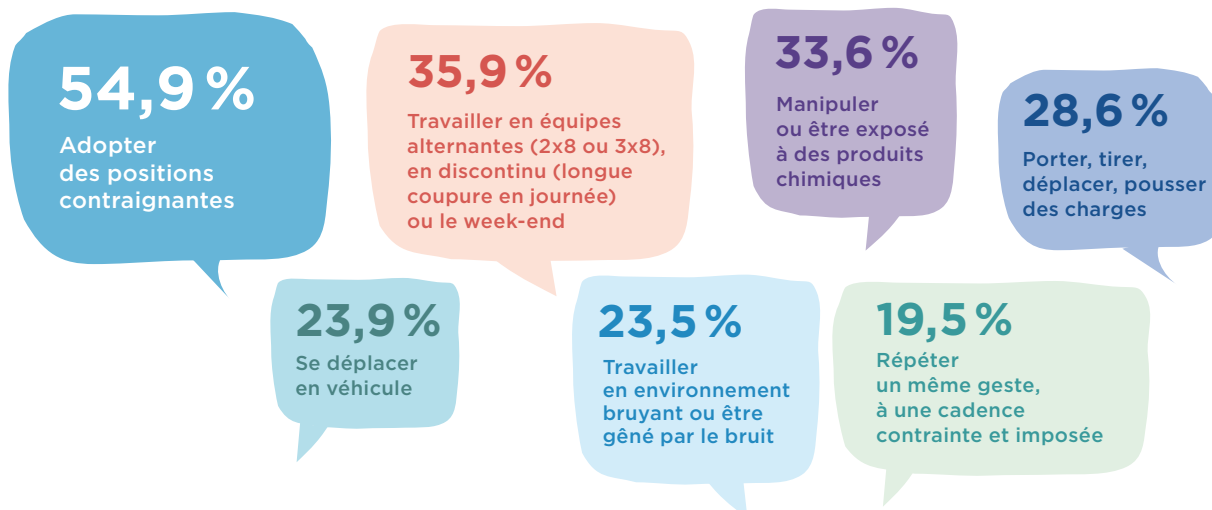
Aussi, les salariés semblent être au premier plan face aux *Facteurs organisationnels, relationnels et éthiques*, avec 36 % de déclarations de *travail en équipes alternantes (2x8 ou 3x8) ou travail en discontinu (longue coupure en journée ou le week-end)* comme situation perçue à risques, contre 8 % seulement côté employeur.

Enfin, les perceptions employeur et salarié convergent pour la question des agents physiques (c'est-à-dire des risques liés à leur environnement physique comme le bruit, les intempéries, éclairage...), qui sont tout autant prédominants dans les déclarations salarié qu'employeur et semblent donc être bien identifiés par les deux acteurs.

Expositions déclarées par les salariés par classe d'exposition



Expositions déclarées par les salariés par situation de travail

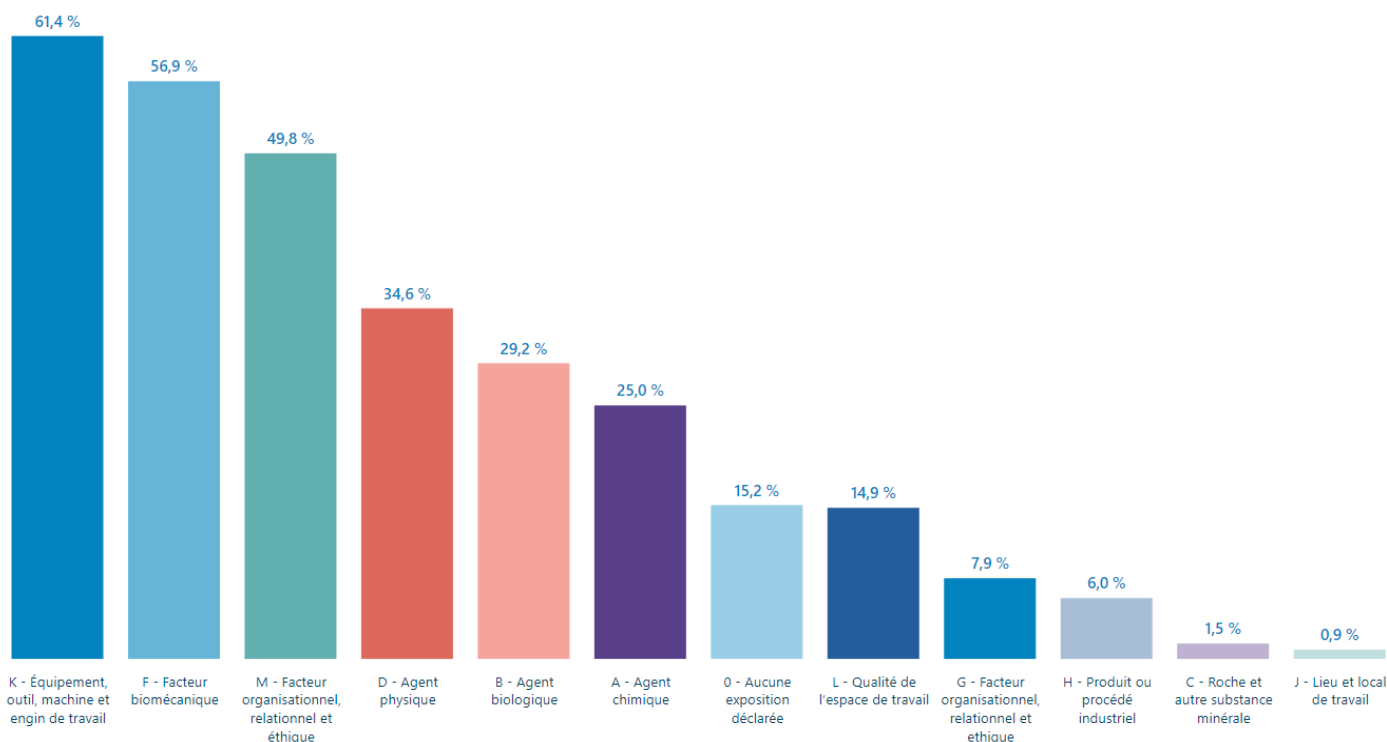


4.3 La perception du professionnel de santé

Il est intéressant de constater que les professionnels de santé déclarent de manière homogène des expositions majoritairement sur les deux classes prédominantes des employeurs et des salariés. Ainsi, *Équipement, outils, machines et engins de travail* (classe ayant le plus d'expositions chez les employeurs) et *Facteurs biomécaniques* (classe

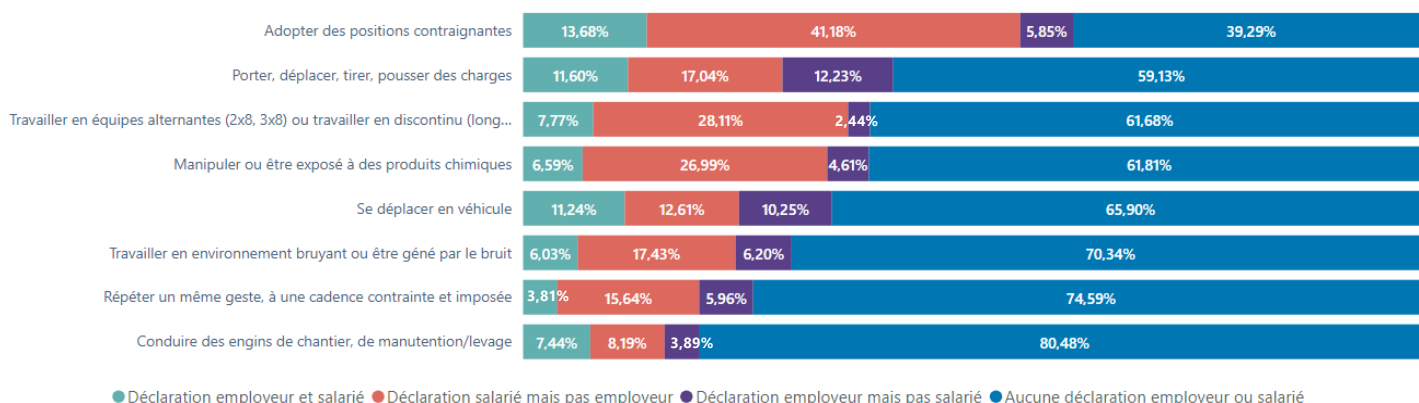
ayant le plus d'expositions chez les salariés) sont les deux thèmes ayant les plus d'expositions déclarées par le professionnel de santé. L'ensemble des informations déclarées par les deux parties sont donc bien reprises et permettent d'assurer un suivi de l'état de santé adapté.

Expositions déclarées par les professionnels de santé par classe d'exposition



5.0 Concordance des déclarations

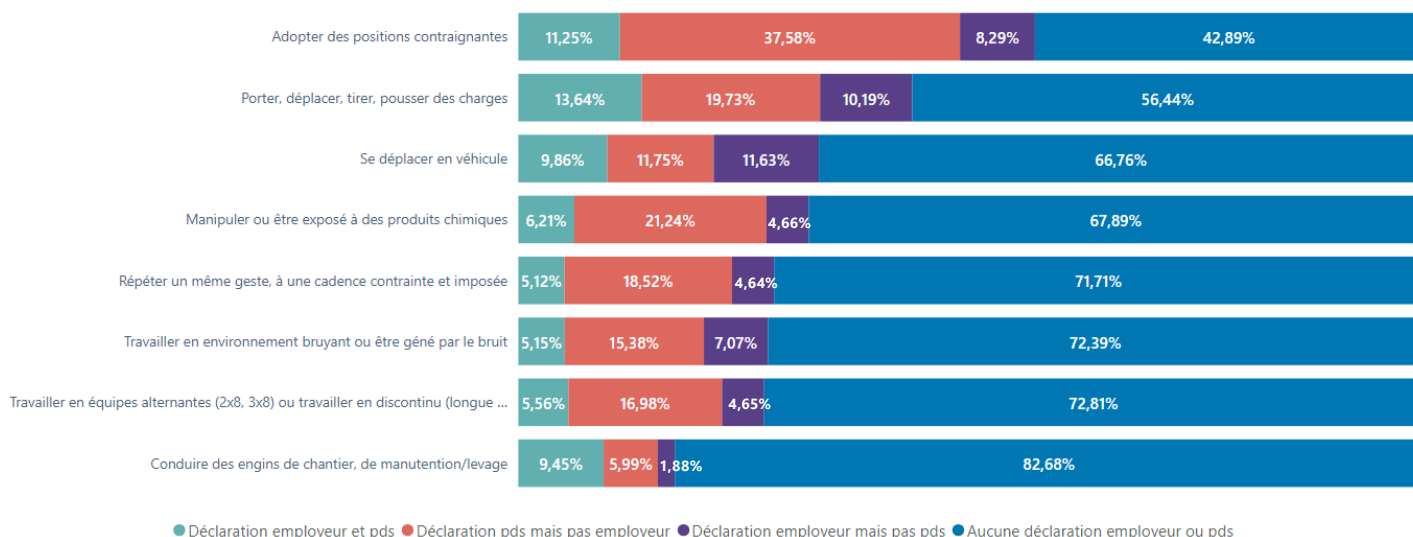
Concordance employeur/salarié



Lorsqu'on observe la correspondance des informations saisies entre les employeurs et les salariés, on constate que les salariés déclarent en général beaucoup plus d'expositions que l'employeur (comme par exemple, 41% de déclarations en plus des salariés pour la situation *Adopter des positions contraignantes*) et que les taux de concordance sont globalement assez faibles.

L'une des hypothèses expliquant ces écarts serait que la connaissance des salariés de leur poste et des situations à risques auxquels ils sont confrontés n'est pas assez communiquée auprès de leur employeur. Des sensibilisations peuvent être mises en place par nos équipes pour mieux sensibiliser les employeurs aux risques encourus et améliorer le partage d'information.

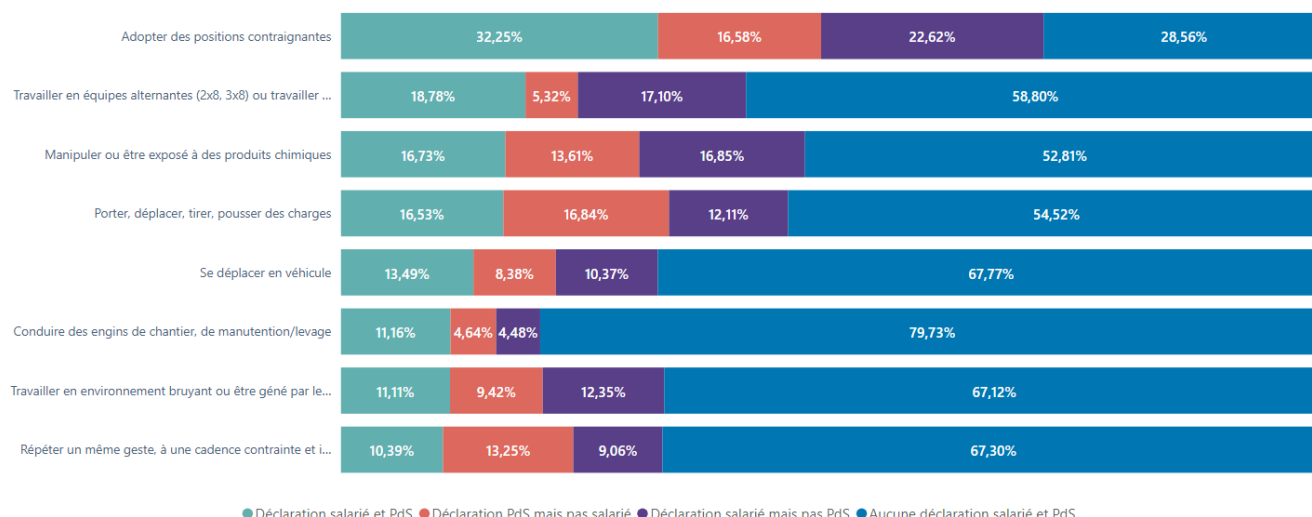
Concordance employeur/professionnel de santé (PDS)



La concordance des déclarations entre le professionnel de santé et l'employeur est meilleure que celle entre le salarié et l'employeur mais demeure assez faible. Les résultats ont les mêmes tendances que la comparaison salarié/employeur mais avec toutefois une plus forte correspondance,

qui peut s'expliquer par le fait que le personnel médical reprend les informations données par le salarié et les croise avec sa connaissance générale et transversale du milieu de travail, se rapprochant ainsi davantage de la vision employeur.

Concordance salarié/professionnel de santé (PDS)



On remarque une meilleure correspondance des expositions saisies entre le professionnel de santé et le salarié que celle entre l'employeur et le salarié, avec notamment un tiers de concordance pour *Adopter des positions contraignantes*. Le personnel médical déclare aussi globalement davantage de situations à risques non perçues par le salarié (17% en plus pour *Porter, déplacer, pousser des charges*). Enfin, on observe des taux élevés d'informations saisies par les salariés non retenues par les médecins ou infirmiers en santé au travail.

Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ces résultats :

- Les déclarations des expositions à des situations à risques des salariés sont collectées avant leur visite, via notre questionnaire de pré-visite. Ces informations permettent au personnel médical de préparer la visite et de reprendre ou non, selon l'échange avec le salarié, les informations saisies dans le déclaratif du professionnel de santé. Cela explique les taux de concordance acceptables.
- Le professionnel de santé identifie pendant la visite d'autres risques non perçus par le salarié.
- Le salarié peut percevoir des risques qui sont liés à son ressenti sur la pénibilité du poste, qui d'un point de vue santé au travail ne correspondent pas à la situation réelle.



6.0 Des secteurs poly-exposés

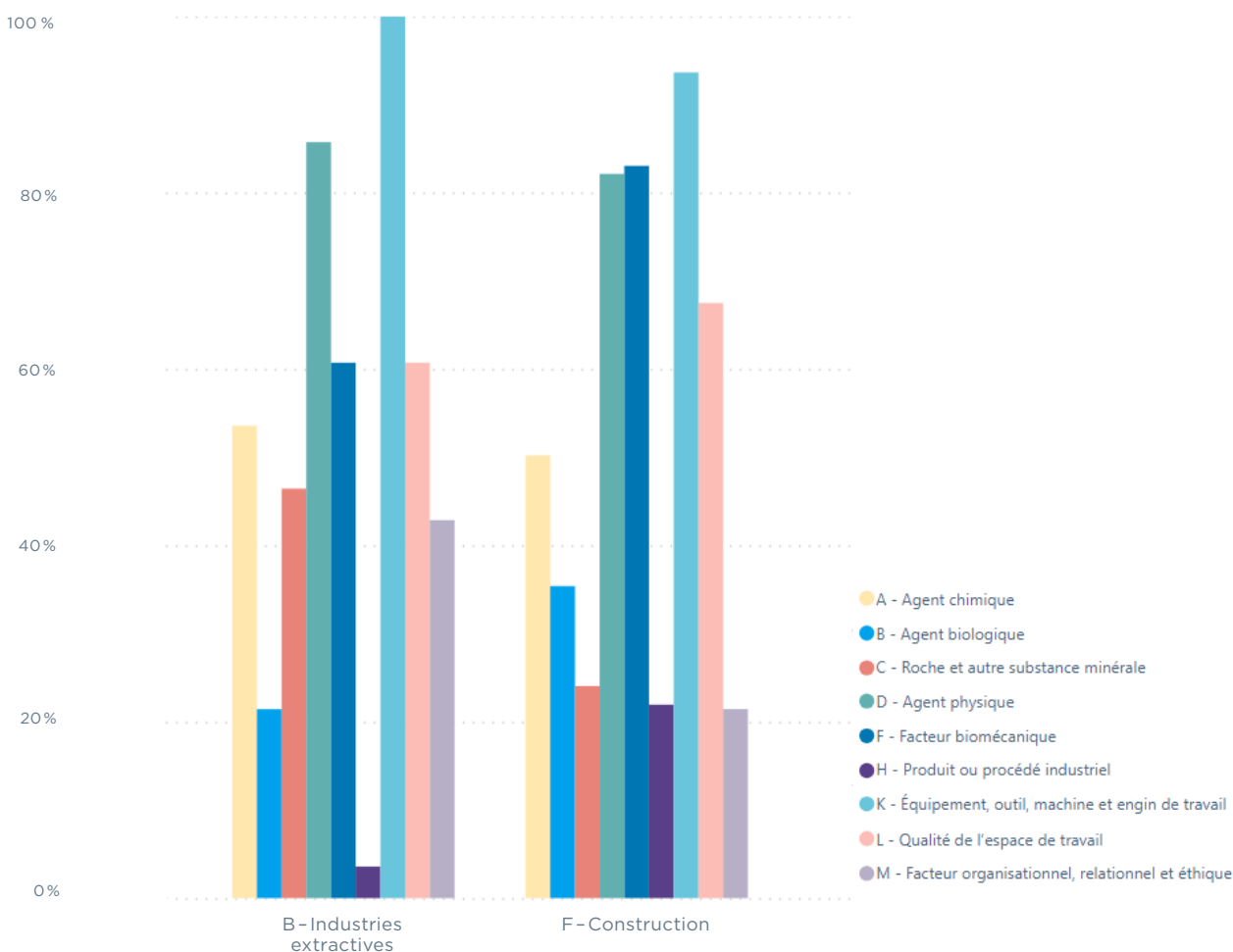
Connaître les secteurs qui sont exposés à plusieurs classes de risques en même temps nous permet de mieux comprendre les postes de travail des salariés et les contraintes associées, qui sont alors multiples.

Ainsi, les entreprises dites poly-exposées sont suivies de près par nos équipes pluridisciplinaires. Des approches faisant appel à plusieurs expertises (ergonomie, conseil en prévention, toxicologie...) sont les plus adaptées pour ces secteurs.

On constate parmi tous les secteurs de l'échantillon que ceux les plus poly-exposés sont *Industries extractives* et *Construction*, avec des expositions principalement à des agents chimiques, des facteurs physiques et de qualité de l'espace de travail, avec en plus les facteurs biomécaniques pour la construction.



Expositions saisies par les employeurs réparties par code NAF et par classe d'exposition





7.0 Observation des problématiques de vécu au travail perçues par les salariés

Le questionnaire de pré-visite mis en place par AST74 permet aux salariés de faire le point sur leur état de santé avant leur visite. À cette occasion, en plus des expositions, ils peuvent saisir des informations sur la perception de leur environnement professionnel, leur bien-être au travail, leurs habitudes de vie et les douleurs ressenties.

Ces informations essentielles permettent à nos équipes de préparer la visite et d'avoir une vision globale de la perception des salariés de leur état de santé.

Les réponses à chaque thématique du questionnaire sont analysées sur la totalité des salariés observés et également ventilées par branche d'activité. Nous avons choisi, dans le reste de l'étude, de mettre en valeur les secteurs ayant les résultats les plus éloignés

de la moyenne parmi les secteurs les plus représentatifs de notre territoire. Cela permet de mettre en lumière les problématiques spécifiques auxquelles sont exposés les salariés de cette branche.

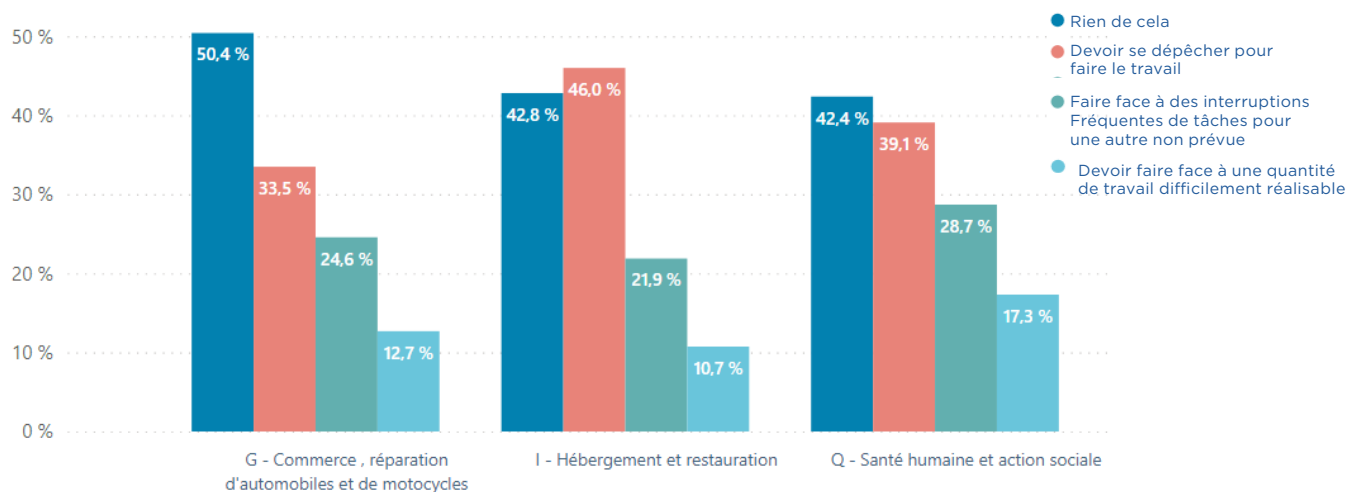
N.B. : Dans la suite de l'étude, les secteurs mis en évidence ont toujours plus de 500 entreprises, afin que les résultats soient représentatifs des principaux secteurs d'appartenance de la totalité des entreprises suivies par AST74.

7.1 Santé au travail et risques psychosociaux

Exigences du travail

Question

► Dans votre travail, êtes-vous concerné par une ou des situations suivantes ?



Résultats de l'échantillon total

49,8 %

Rien de cela

33,1 %

Devoir se dépêcher pour faire le travail

24,8 %

Faire face à des interruptions fréquentes de tâches pour une autre non prévue

13,4 %

Devoir faire face à une quantité de travail difficilement réalisable

Globalement, presque la moitié des salariés, tous secteurs confondus, disent ne pas être concernés par des exigences du travail comme devoir se dépêcher, faire face à des interruptions fréquentes et à une quantité de travail difficilement réalisable. Dans certains secteurs, ces déclarations sont plus

élevées que la moyenne. C'est notamment le cas pour les entreprises de l'hébergement et de la restauration, où 46 % des salariés déclarent devoir se dépêcher pour faire le travail, alors que le taux s'élève à 33 % en moyenne pour les salariés de l'étude.

Conciliation vie personnelle et vie professionnelle

89 % des salariés observés déclarent que leur travail permet de concilier vie personnelle et vie professionnelle : voilà un argument attractif pour les postes en Haute-Savoie !

On peut noter néanmoins quelques secteurs où cette proportion est plus faible. Les entreprises dans l'hébergement et la restauration ou dans les activités de services administratifs et de soutien sont éloignées des taux moyens : 19 % et 13 % des salariés déclarent respectivement ne pas pouvoir trouver l'équilibre, contre 10 % en moyenne.

Question

► Votre travail permet-il de concilier vie personnelle et vie professionnelle ?

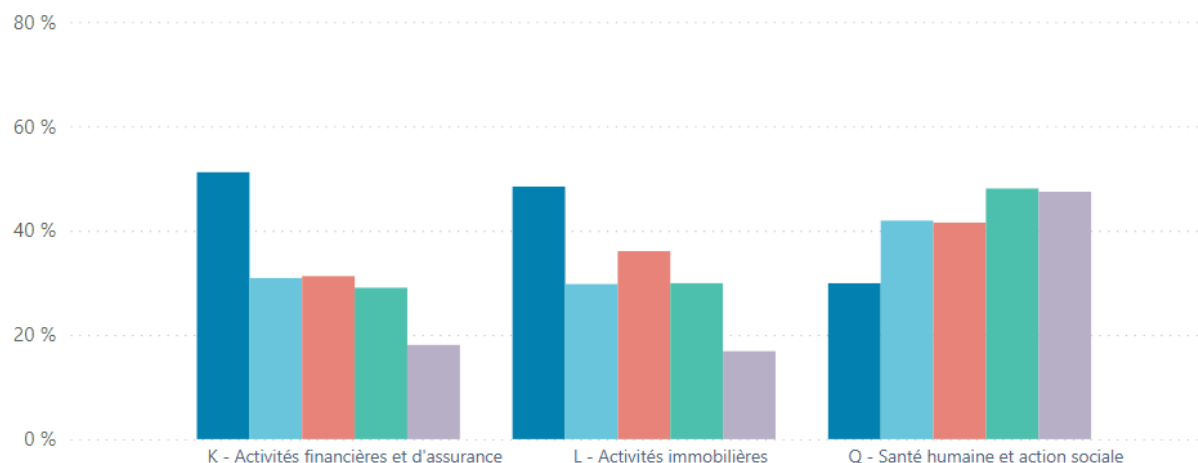


Exigences émotionnelles

Question

► Dans votre travail, êtes-vous confrontés à ces situations ?

- Rien de cela
- Devoir cacher ses émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur
- Être confronté à des interlocuteurs difficiles ou agressifs
- Devoir calmer des gens
- Être confronté à des personnes en situation de détresse



40% des salariés déclarent être exposés à des exigences émotionnelles. On constate que le secteur *Santé humaine et action sociale* est bien au-dessus de la moyenne avec un taux de salariés exposés s'élevant à 70%. En effet, beaucoup plus de salariés de cette branche notent devoir cacher leurs émotions, être confrontés à des interlocuteurs difficiles, et surtout devoir calmer des gens et faire face à des personnes en situation de détresse.

Ces informations nous permettront, en tant que service de prévention et de santé au travail, de proposer des actions ciblées pour ce secteur d'activité. Des cellules dédiées à l'offre de services dans la prévention des risques psycho-sociaux ont d'ailleurs été mises en place dans une majorité de services de prévention et de santé au travail. Notre offre de services comprend notamment des entretiens avec des psychologues du travail et des orientations vers des spécialistes. C'est notre mission que de mener des actions pluridisciplinaires de prévention pour ces risques et de répondre aux attentes en santé au travail des salariés de cette branche d'activité.

Résultats de l'échantillon total

60,3%

Rien de cela

26,3%

Devoir cacher ses émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur

21,1%

Être confronté à des interlocuteurs difficiles ou agressifs

18,4%

Devoir calmer des gens

11,7%

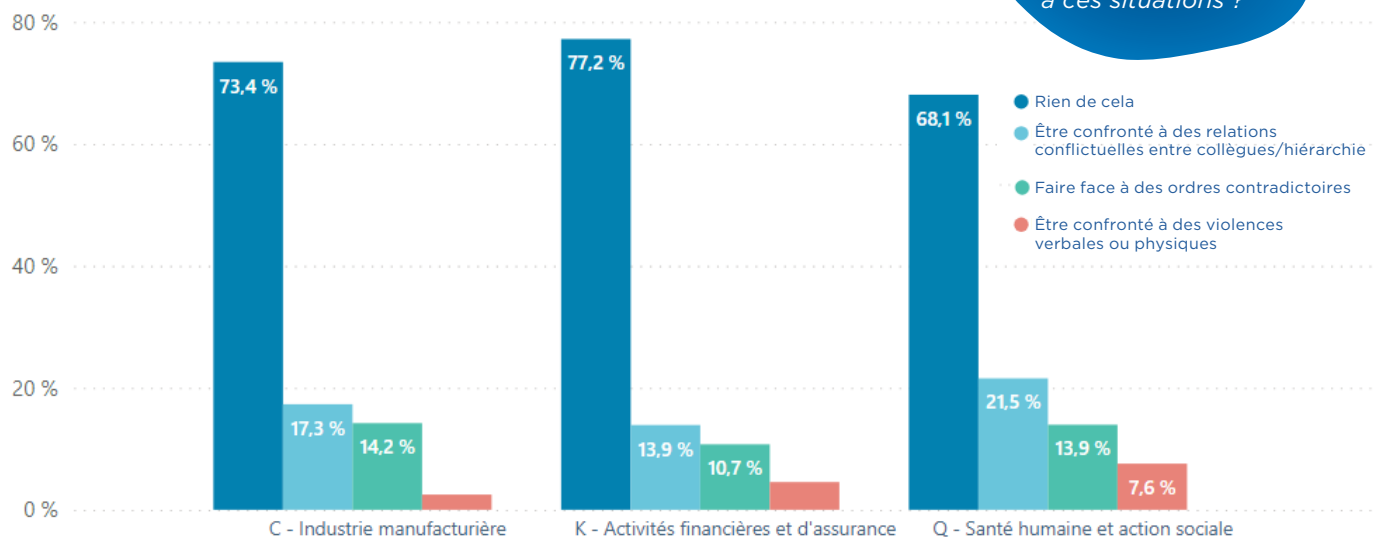
Être confronté à des personnes en situation de détresse



Rapports sociaux au travail

Question

► Dans votre travail, êtes-vous confrontés à ces situations ?



Résultats de l'échantillon total

78,0 %

Rien de cela

13,5 %

Être confronté à des relations conflictuelles entre collègues/hiérarchie

10,9 %

Faire face à des ordres contradictoires

3,4 %

Être confronté à des violences verbales ou physiques

Concernant les rapports sociaux au travail, nous pouvons en déduire qu'ils sont globalement positifs, étant donné que 78% des salariés déclarent ne pas être en difficulté par rapport à cette thématique.

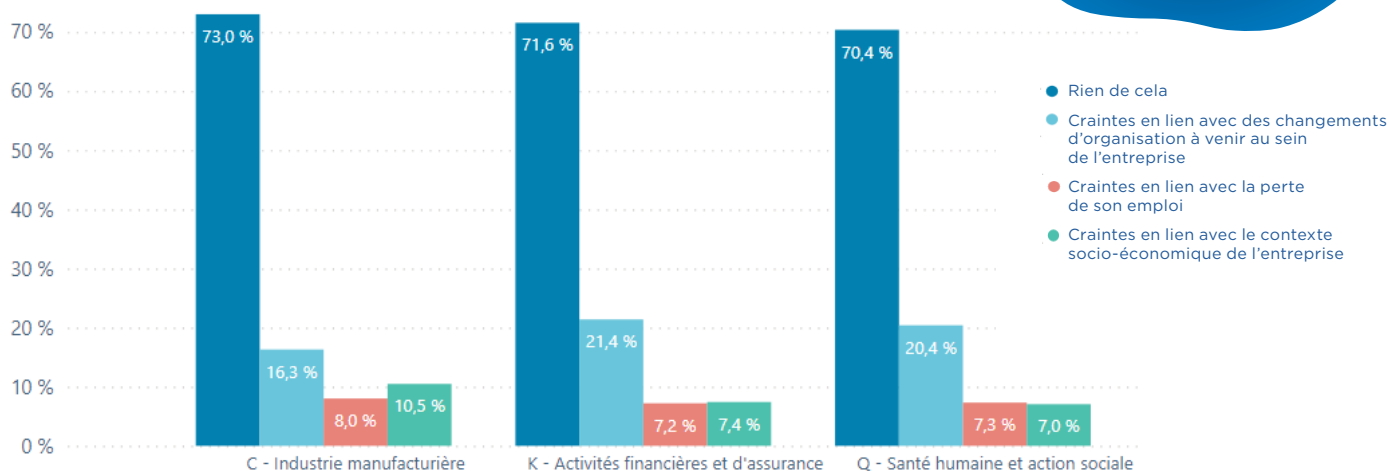
On peut néanmoins constater que le secteur le plus concerné par des rapports sociaux dégradés est aussi celui concerné par de fortes exigences émotionnelles (comme vu précédemment). En effet, 21% des salariés du secteur *Santé humaine et action sociale* sont confrontés à des relations conflictuelles entre collègues et la hiérarchie (contre 13% en moyenne sur la totalité des salariés de l'échantillon).



Insécurité socio-économique

Question

► Avez-vous des craintes en lien avec la situation socio-économique de votre entreprise ?



77 % des salariés interrogés déclarent ne pas avoir de craintes par rapport à la situation socio-économique de leur entreprise. Toutefois, les salariés de quelques secteurs expriment une inquiétude plus élevée que la moyenne au sujet des changements d'organisation de leur société (21 % en général pour *Activités Financières* et d'assurance du graphique contre 13 % en moyenne).

Résultats de l'échantillon total

77,5 %

Rien de cela

12,9 %

Craintes en lien avec des changements d'organisation à venir au sein de l'entreprise

7,7 %

Craintes en lien avec la perte de son emploi

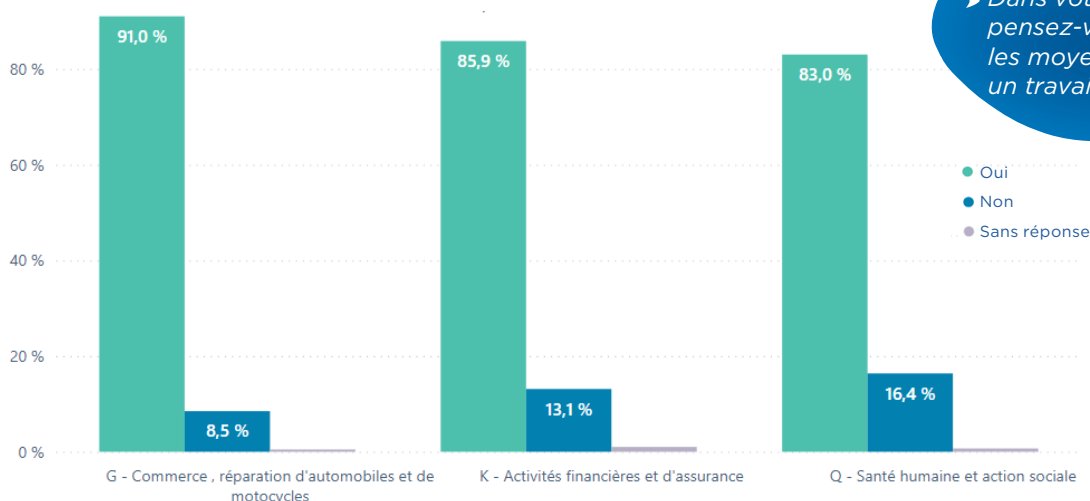
6,4 %

Craintes en lien avec le contexte socio-économique de l'entreprise

Conflits de valeur

Question

► Dans votre travail, pensez-vous avoir les moyens de faire un travail de qualité ?



Résultats de l'échantillon total

90,5 %

Oui

8,8 %

Non

0,7 %

Sans réponse

Ici encore, les résultats sont plutôt positifs : 90 % des salariés estiment avoir les moyens de faire un travail de qualité. On peut supposer une cohérence avec le fait que 89 % des salariés déclarent pouvoir concilier leur vie professionnelle et personnelle. Les 2 secteurs sur le graphique sont ceux avec plus de

500 entreprises ayant les résultats les plus éloignés de la moyenne avec notamment le secteur *Activités financières et d'assurance*, dont les salariés estiment à 13 % que non, et enfin à nouveau aussi les salariés du secteur *Santé et humaine et action sociale*, qui soulèvent pour 16 % d'entre eux le manque de moyens.



Question

- Dans votre travail, vous est-il arrivé de devoir faire des choses qui heurtent votre conscience professionnelle ?

En réponse à la question ci-haut, 87 % des salariés déclarent que non. Les résultats pour l'ensemble des branches sont homogènes. On peut noter une plus faible proportion de « non » pour le secteur *Santé Humaine et action sociale* avec 23 % de salariés

déclarant devoir réaliser des actions à l'encontre de leur conscience professionnelle (contre 13 % en moyenne). Les salariés de ce secteurs semblent une fois de plus être plus nombreux à être confrontés à des conflits de valeur.

Autonomie

Pour 90 % des salariés ayant répondu au questionnaire, leur poste leur permet d'être autonome : ils peuvent choisir la manière dont ils s'organisent, développer leurs compétences, et prendre des pauses selon leurs besoins. Ces aspects ont un rôle direct sur la qualité de vie au travail des salariés et il est encourageant de constater que pour la majorité des répondants les résultats sont positifs. On observe toutefois que le secteur de plus de 500 entreprises, où les salariés estiment être le moins autonome, est celui des *Activités de services administratifs et de soutien* (13 % de contre 10 % en moyenne).

Satisfaction au travail

Il est intéressant d'observer le niveau de satisfaction au travail des salariés interrogés. Sur une échelle de 0 à 10 (10 étant le niveau maximal de satisfaction), on peut estimer que 78 % des salariés évaluent leur satisfaction supérieure ou égale à 7 et s'estiment donc satisfaits au travail. Ces chiffres semblent cohérents avec les taux élevés de qualité de vie au travail des salariés vus précédemment : 90 % estiment pouvoir réaliser un travail de qualité, 90 % estiment que leur poste leur permet d'être autonome et 89 % concilient vie professionnelle et vie privée.

Que dire de ces chiffres ? Pour résumer, les résultats sont majoritairement positifs : 70 % des salariés déclarent ne pas être concernés par des situations à risques psychosociaux pour les thématiques abordées.

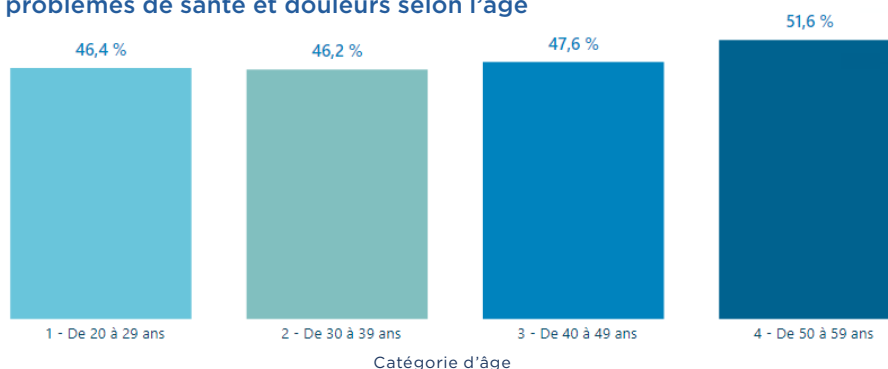
C'est-à-dire que mis à part certains secteurs spécifiques (*Hébergement et restauration* et *Santé humaine et action sociale*), les salariés perçoivent un environnement psychosocial adapté à la réalisation de leurs missions.

L'une des hypothèses serait que les employeurs sont sensibilisés au bien-être de leurs salariés et mettent des dispositifs en place pour s'en assurer. Les services de prévention et de santé au travail sont là pour les accompagner afin de consolider des mesures existantes en la matière. Leurs équipes peuvent apporter des conseils en fonction de la branche professionnelle et de la situation socio-économique pour mettre en place de nouvelles démarches dans la prévention de ces risques.

7.2 Santé au travail et troubles musculo-squelettiques

Problèmes de santé, douleurs et inconfort

Salariés avec des problèmes de santé et douleurs selon l'âge

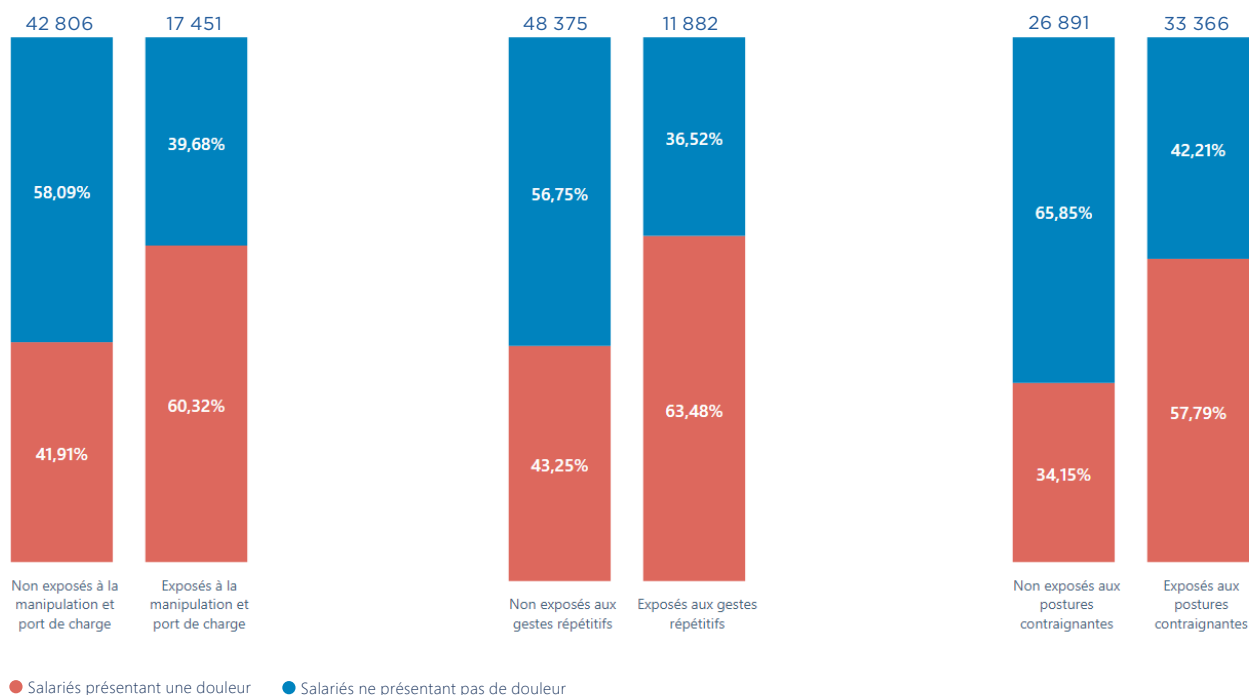


Contrairement aux chiffres liés aux exigences et à l'environnement de travail agissant sur les risques psychosociaux qui sont encourageants, il en est autrement pour les douleurs physiques perçues par les salariés. Ainsi, près de 47% des salariés interrogés déclarent avoir ressenti des douleurs sur les 15 derniers jours. De plus,

sur la population étudiée, l'âge ne semble pas être un facteur différenciant sur la perception des douleurs. Les douleurs citées concernent uniquement les troubles musculo-squelettiques. De plus, **on constate que parmi 47% des salariés déclarant des douleurs, la moitié déclarent les avoir en continu ou fréquemment.**

7.3 Lien entre les douleurs et les expositions biomécaniques

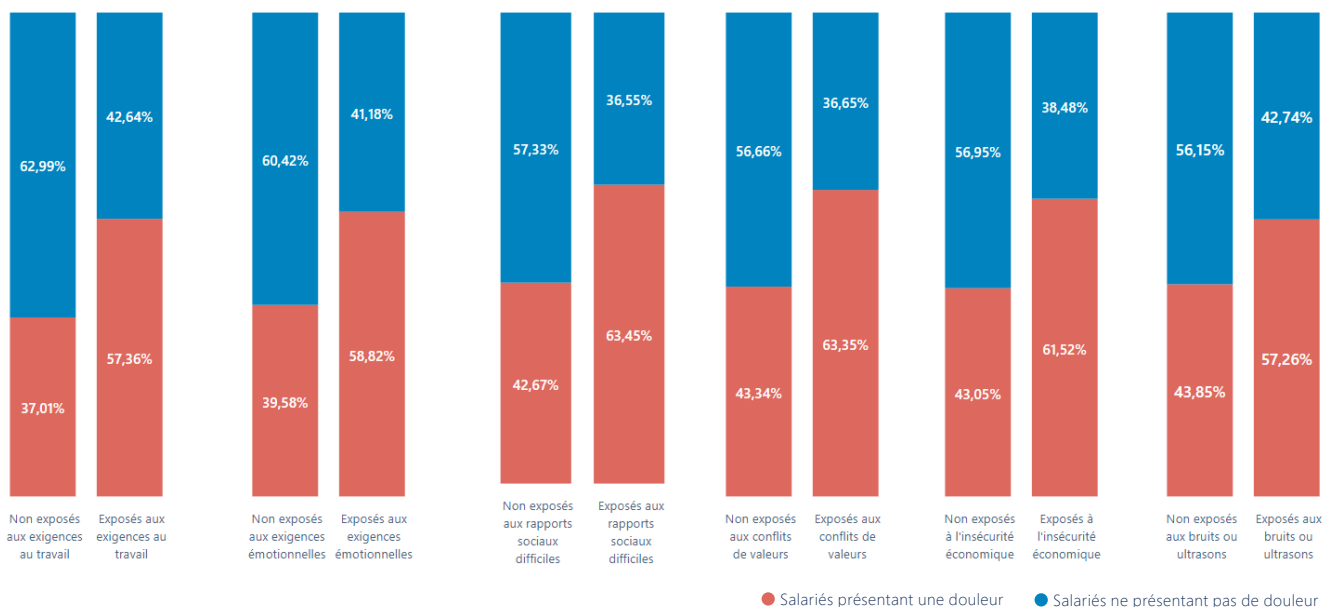
Répartition des salariés présentant une douleur par exposition mécanique



Globalement, on constate 20 points d'écart sur le ressenti des douleurs entre les salariés déclarant être exposés à des risques et ceux qui ne le sont pas. On peut donc constater qu'entre une personne qui est exposée et une autre qui n'est pas exposée, la saisie de la présence de douleur augmente.



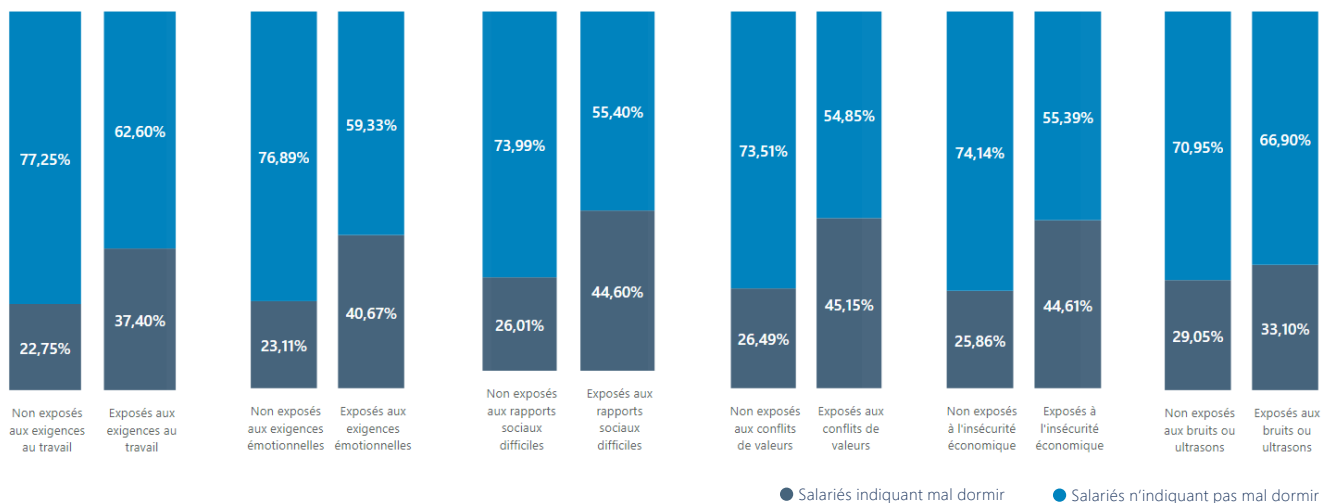
7.4 Lien entre les douleurs et les expositions* aux RPS



La même observation que précédemment est constatée pour l'exposition aux risques psychosociaux : en général 20 points de base d'écart sur le ressenti des douleurs entre les salariés exposés ou non. **L'influence de l'exposition aux risques psychosociaux semble être aussi**

significative que celle aux risques biomécaniques sur le ressenti des douleurs des salariés. Ces résultats sont alignés avec les travaux de nos équipes qui mettent à disposition des adhérents et salariés des sensibilisations de prévention des risques sur ces deux thématiques.

7.5 Lien entre qualité du sommeil et exposition aux RPS



Sur 59 887 salariés interrogés, on constate que 30 % des salariés indiquent mal dormir, dont 41 % considèrent que le travail a des conséquences sur la qualité de leur sommeil.

Le questionnaire de pré-visite nous donne des données sur le style de vie des salariés, notamment sur le sommeil. Le graphique ci-haut montre la proportion de salariés indiquant mal dormir parmi ceux déclarant être exposés à des risques psychosociaux. Comme pour les comparaisons précédentes, un écart en moyenne de 20 points de base est constaté pour les salariés exposés et indiquant mal dormir. Il semblerait, d'après ces données, que l'exposition à ces risques influence la qualité de sommeil des salariés.

*Sont considérés exposés les salariés qui déclarent être exposés dans leur questionnaire.

8.0 Conclusion

Une meilleure connaissance des travailleurs de Haute-Savoie

L'ensemble des données analysées nous permet d'identifier les secteurs où les travailleurs sont exposés à davantage de risques professionnels et par conséquent, nécessitent un accompagnement spécifique de la part de nos équipes.

Cette analyse nous permettra à terme de cibler des branches professionnelles en particulier, comme par exemple *Santé humaine et action sociale*, en proposant des actions de prévention adaptées. Elle vient également orienter nos actions futures, en identifiant des axes prioritaires.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre de notre projet associatif, qui vise à éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail par des actions de conseil et d'accompagnement.



Prendre soin de la santé des dirigeants, ça fait aussi partie de nos missions.

Découvrez notre dispositif
réservé aux dirigeants



Des questions ?

Document Unique

› duerp@ast74.fr

Pôle Prévention

› prevention@ast74.fr

Cellule de prévention de la désinsertion professionnelle

› cellulepdp@ast74.fr

Service Relation Adhérent

› relationadherent@ast74.fr

04 50 45 13 56

Annexe

Données des branches
professionnelles





4.2 La perception salarié

Expositions déclarées par les salariés par situation de travail

Expositions	% ayant déclaré être exposé
Adopter des positions contraignantes	54,9%
Travailler en équipes alternantes (2x8, 3x8) ou travailler en discontinu (longue coupure en journée) ou le week-end	35,9%
Manipuler ou être exposé à des produits chimiques	33,6%
Porter, déplacer, tirer, pousser des charges	28,6%
Se déplacer en véhicule	23,9%
Travailler en environnement bruyant ou être gêné par le bruit	23,5%
Répéter un même geste, à une cadence contrainte et imposée	19,5%
0 - Aucune exposition déclarée	18,1%
Conduire des engins de chantier, de manutention/levage	15,6%
Travailler avec des températures extrêmes	12,7%
Manipuler ou être exposé à des agents biologiques	12,6%
Travailler sous intempéries (vent, pluie...)	10,9%
Utiliser des machines et outils portatifs vibrants	10,1%
Travailler de nuit entre 21h et 6h ou être en astreinte de nuit	9,6%
Manipuler des éléments électriques	8,5%
Travailler en hauteur	6,9%
Utiliser des machines ou outils émettant des ultrasons	6,6%
Travailler dans un environnement dont l'éclairage est source de gêne	5,9%
Être exposé à des rayonnements non-ionisants	3,0%
Travailler dans des tranchées, fosses, puits, regards, carrières, cimenteries	2,3%
Être exposé à des rayonnements ionisants	1,2%
Travailler dans un environnement haute pression / hyperbare (plongée, tunnelier, aquarium...)	0,1%

6.0 Des secteurs poly-exposés

Expositions saisies par les employeurs réparties par code NAF et par classe d'exposition (1/2)

Branches professionnelles	A - Agent chimique	B - Agent biologique	C - Roche et autre substance minérale	D - Agent physique	F - Facteur biomécanique
A - Agriculture, sylviculture et pêche	33%	50%	17%	58%	83%
B - Industries extractives	54%	21%	46%	86%	61%
C - Industrie manufacturière	35%	38%	5%	63%	72%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	29%	41%	6%	82%	53%
E - Production et distribution d'eau	45%	45%	17%	77%	72%
F - Construction	50%	35%	24%	82%	83%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	18%	44%	1%	38%	71%
H - Transports et entreposage	15%	38%	1%	42%	60%
I - Hébergement et restauration	13%	52%	0%	52%	72%
J - Information et communication	1%	29%	0%	27%	21%
K - Activités financières et d'assurance	2%	38%	1%	20%	15%
L - Activités immobilières	4%	45%	0%	30%	21%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10%	38%	2%	33%	26%
N - Activités de services administratifs et de soutien	22%	40%	6%	43%	58%
O - Administration publique	24%	58%	2%	66%	53%
P - Enseignement	4%	55%	0%	43%	39%
Q - Santé humaine et action sociale	20%	80%	1%	48%	53%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	7%	58%	0%	43%	51%
S - Autres activités de services	37%	55%	1%	40%	67%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	16%	30%	0%	19%	59%

Expositions saisies par les employeurs réparties par code NAF et par classe d'exposition (2/2)

Branches professionnelles	H - Produit ou procédé industriel	K - Équipement, outil, machine et engin de travail	L - Qualité de l'espace de travail	M - Facteur organisationnel, relationnel et éthique
A - Agriculture, sylviculture et pêche	8%	92%	50%	58%
B - Industries extractives	4%	100%	61%	43%
C - Industrie manufacturière	7%	90%	33%	39%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	18%	100%	59%	47%
E - Production et distribution d'eau	6%	96%	57%	47%
F - Construction	22%	94%	67%	21%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	1%	74%	20%	23%
H - Transports et entreposage	1%	94%	32%	40%
I - Hébergement et restauration	0%	78%	35%	54%
J - Information et communication	0%	96%	10%	41%
K - Activités financières et d'assurance	0%	98%	9%	30%
L - Activités immobilières	0%	93%	15%	25%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0%	95%	15%	34%
N - Activités de services administratifs et de soutien	4%	80%	33%	42%
O - Administration publique	12%	100%	49%	64%
P - Enseignement	1%	91%	20%	37%
Q - Santé humaine et action sociale	1%	87%	21%	48%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	1%	78%	25%	49%
S - Autres activités de services	1%	79%	15%	30%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	0%	38%	14%	19%

Question

► Dans votre travail, êtes-vous concerné par une ou des situations suivantes ?

7.1 Santé au travail et risques psychosociaux

Exigences du travail

Branches professionnelles	Rien de cela	Devoir se dépêcher	Faire face à des interruptions fréquentes	Faire face à une quantité de travail difficilement réalisable
A - Agriculture, sylviculture et pêche	48,6%	29,7%	10,8%	24,3%
B - Industries extractives	63,4%	15,5%	12,7%	2,8%
C - Industrie manufacturière	46,1%	33,3%	29,5%	15,6%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	36,3%	37,0%	44,4%	23,0%
E - Production et distribution d'eau	52,1%	25,9%	25,9%	10,7%
F - Construction	55,2%	28,5%	21,5%	11,5%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	50,4%	33,5%	24,6%	12,7%
H - Transports et entreposage	56,2%	30,1%	19,4%	9,7%
I - Hébergement et restauration	42,8%	46,0%	21,9%	10,7%
J - Information et communication	51,8%	27,6%	28,1%	14,6%
K - Activités financières et d'assurance	47,1%	31,6%	32,1%	18,8%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	48,3%	35,1%	27,4%	18,5%
N - Activités de services administratifs et de soutien	57,5%	26,6%	17,8%	9,7%
O - Administration publique	47,3%	30,9%	29,7%	18,5%
P - Enseignement	62,5%	18,2%	20,1%	10,0%
Q - Santé humaine et action sociale	42,4%	39,1%	28,7%	17,3%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	59,4%	21,1%	25,1%	9,7%
S - Autres activités de services	57,7%	26,0%	18,1%	8,7%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	69,2%	30,8%	15,4%	7,7%

Conciliation vie personnelle et vie professionnelle

Branches professionnelles	Oui	Non	Sans réponse
A - Agriculture, sylviculture et pêche	89,2%	5,4%	5,4%
B - Industries extractives	87,1%	12,9%	—
C - Industrie manufacturière	90,8%	8,7%	0,5%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	90,4%	8,9%	0,7%
E - Production et distribution d'eau	85,0%	14,0%	1,1%
F - Construction	87,8%	11,8%	0,4%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	88,5%	10,9%	0,6%
H - Transports et entreposage	86,8%	12,6%	0,6%
I - Hébergement et restauration	79,6%	19,1%	1,3%
J - Information et communication	95,6%	3,9%	0,5%
K - Activités financières et d'assurance	95,8%	4,1%	0,1%
L - Activités immobilières	93,8%	5,4%	0,7%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	93,6%	5,9%	0,5%
N - Activités de services administratifs et de soutien	86,1%	12,5%	1,4%
O - Administration publique	94,8%	4,7%	0,5%
P - Enseignement	93,3%	6,2%	0,5%
Q - Santé humaine et action sociale	91,0%	8,4%	0,6%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	90,4%	9,5%	0,4%
S - Autres activités de services	90,3%	8,8%	0,9%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	100,0%	—	—

Question

► Votre travail permet-il de concilier vie personnelle et vie professionnelle ?

Question

► Dans votre travail, êtes-vous confrontés à ces situations ?

Exigences émotionnelles

Branches professionnelles	Rien de cela	Devoir cacher ses émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur	Etre confronté à des interlocuteurs difficiles ou agressifs	Devoir calmer des gens	Etre confronté à des personnes en situation de détresse
A - Agriculture, sylviculture et pêche	64,9%	16,2%	18,9%	13,5%	5,4%
B - Industries extractives	80,0%	8,6%	10,0%	2,9%	2,9%
C - Industrie manufacturière	69,8%	20,2%	13,9%	10,4%	5,2%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	56,3%	17,0%	36,3%	24,4%	12,6%
E - Production et distribution d'eau	70,2%	13,8%	18,8%	12,5%	5,0%
F - Construction	75,8%	13,7%	12,4%	9,4%	3,4%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	60,6%	28,3%	21,8%	14,8%	5,6%
H - Transports et entreposage	53,8%	26,8%	27,3%	27,5%	14,0%
I - Hébergement et restauration	56,0%	35,9%	18,7%	15,8%	5,9%
J - Information et communication	75,5%	15,8%	12,2%	10,3%	4,6%
K - Activités financières et d'assurance	51,2%	30,9%	31,3%	29,0%	18,1%
L - Activités immobilières	48,4%	29,7%	36,0%	29,9%	16,9%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	67,8%	19,9%	19,6%	13,5%	7,7%
N - Activités de services administratifs et de soutien	71,6%	16,9%	14,4%	12,8%	8,2%
O - Administration publique	47,7%	30,2%	32,6%	29,1%	29,5%
P - Enseignement	52,0%	30,6%	21,3%	28,0%	17,8%
Q - Santé humaine et action sociale	29,9%	41,9%	41,5%	48,1%	47,4%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	59,2%	32,8%	12,5%	16,8%	6,4%
S - Autres activités de services	50,5%	35,4%	18,3%	18,1%	17,8%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	61,5%	15,4%	15,4%	7,7%	7,7%

Rapports sociaux au travail

Question

► Dans votre travail, êtes-vous confrontés à ces situations ?

Codes NAF	Rien de cela	Etre confronté à des relations conflictuelles entre collègues/hiérarchie	Faire face à des ordres contradictoires	Etre confronté à des violences verbales ou physiques
A - Agriculture, sylviculture et pêche	73,0%	5,4%	13,5%	5,4%
B - Industries extractives	87,1%	2,9%	7,1%	1,4%
C - Industrie manufacturière	73,4%	17,3%	14,2%	2,5%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	74,8%	17,0%	9,6%	7,4%
E - Production et distribution d'eau	76,0%	14,5%	13,3%	4,5%
F - Construction	83,4%	9,6%	8,9%	1,9%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	80,2%	12,1%	10,3%	2,8%
H - Transports et entreposage	76,7%	13,4%	11,2%	5,1%
I - Hébergement et restauration	78,2%	12,6%	10,3%	2,9%
J - Information et communication	81,5%	11,6%	10,8%	1,2%
K - Activités financières et d'assurance	77,2%	13,9%	10,7%	4,5%
L - Activités immobilières	80,5%	12,5%	8,4%	4,3%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	83,3%	10,7%	8,2%	1,7%
N - Activités de services administratifs et de soutien	83,6%	8,4%	7,4%	3,4%
O - Administration publique	68,0%	18,6%	18,1%	5,9%
P - Enseignement	78,1%	15,4%	9,2%	3,5%
Q - Santé humaine et action sociale	68,1%	21,5%	13,9%	7,6%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	83,0%	10,8%	7,6%	1,7%
S - Autres activités de services	81,3%	11,3%	8,5%	3,4%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	84,6%	7,7%	7,7%	—

Insécurité socio-économique

Question

► Avez-vous des craintes en lien avec la situation socio-économique de votre entreprise ?

Branches professionnelles	Rien de cela	Craintes liées aux changements d'organisation	Crainte de perdre son emploi	Craintes liées à un contexte économique difficile
A - Agriculture, sylviculture et pêche	70,3%	16,2%	10,8%	10,81%
B - Industries extractives	88,7%	5,6%	2,8%	4,23%
C - Industrie manufacturière	73,0%	16,3%	8,0%	10,47%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	67,4%	20,7%	5,2%	9,63%
E - Production et distribution d'eau	77,5%	11,5%	9,5%	3,78%
F - Construction	83,7%	8,7%	5,7%	4,88%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	80,0%	11,2%	7,4%	5,17%
H - Transports et entreposage	79,6%	11,2%	6,5%	6,55%
I - Hébergement et restauration	82,3%	9,1%	6,2%	4,26%
J - Information et communication	72,0%	15,6%	11,6%	11,27%
K - Activités financières et d'assurance	71,6%	21,4%	7,2%	7,42%
L - Activités immobilières	79,0%	12,6%	6,3%	5,83%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	79,6%	12,0%	6,4%	6,00%
N - Activités de services administratifs et de soutien	77,5%	8,3%	12,8%	4,52%
O - Administration publique	71,0%	20,8%	8,0%	3,47%
P - Enseignement	78,3%	13,7%	5,7%	6,63%
Q - Santé humaine et action sociale	70,4%	20,4%	7,3%	7,04%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	77,7%	10,3%	7,5%	10,05%
S - Autres activités de services	78,1%	11,5%	8,3%	6,85%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	92,3%	7,7%	—	—

Conflits de valeur / Qualité du travail

Question

► Dans votre travail, pensez-vous avoir les moyens de faire un travail de qualité ?

Branches professionnelles	Oui	Non	Sans réponse
A - Agriculture, sylviculture et pêche	89,2%	10,8%	–
B - Industries extractives	95,8%	4,2%	–
C - Industrie manufacturière	89,8%	9,6%	0,7%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	88,9%	11,1%	–
E - Production et distribution d'eau	90,1%	8,8%	1,1%
F - Construction	94,5%	5,0%	0,5%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	91,0%	8,5%	0,5%
H - Transports et entreposage	91,9%	7,6%	0,6%
I - Hébergement et restauration	93,1%	5,9%	1,0%
J - Information et communication	91,4%	8,1%	0,6%
K - Activités financières et d'assurance	85,9%	13,1%	1,0%
L - Activités immobilières	90,2%	9,4%	0,4%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	92,0%	7,5%	0,5%
N - Activités de services administratifs et de soutien	93,0%	6,1%	0,9%
O - Administration publique	80,6%	18,0%	1,4%
P - Enseignement	87,9%	11,0%	1,1%
Q - Santé humaine et action sociale	83,0%	16,4%	0,7%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	95,1%	4,7%	0,2%
S - Autres activités de services	91,5%	7,5%	1,0%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	100,0%	–	–

Autonomie

Question

► Votre travail vous permet-il d'être autonome ?

Branches professionnelles	Oui	Non	Sans réponse
A - Agriculture, sylviculture et pêche	89,2%	5,4%	5,4%
B - Industries extractives	87,1%	12,9%	–
C - Industrie manufacturière	90,8%	8,7%	0,5%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	90,4%	8,9%	0,7%
E - Production et distribution d'eau	85,0%	14,0%	1,1%
F - Construction	87,8%	11,8%	0,4%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	88,5%	10,9%	0,6%
H - Transports et entreposage	86,8%	12,6%	0,6%
I - Hébergement et restauration	79,6%	19,1%	1,3%
J - Information et communication	95,6%	3,9%	0,5%
K - Activités financières et d'assurance	95,8%	4,1%	0,1%
L - Activités immobilières	93,8%	5,4%	0,7%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	93,6%	5,9%	0,5%
N - Activités de services administratifs et de soutien	86,1%	12,5%	1,4%
O - Administration publique	94,8%	4,7%	0,5%
P - Enseignement	93,3%	6,2%	0,5%
Q - Santé humaine et action sociale	91,0%	8,4%	0,6%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	90,4%	9,5%	0,4%
S - Autres activités de services	90,3%	8,8%	0,9%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	100,0%	–	–



Crédit photo : Adobe Stock

Réalisation : Service Communication AST74 — Mai 2024